



Les actions du Syndicat mixte de la ria d'Etel qui s'inscrivent dans le cadre de la charte des espaces côtiers bretons

Les principes de la GIZC, mis en œuvre depuis près de 15 ans sur le territoire du bassin versant de la ria d'Etel :

En 1995-96, une démarche de concertation entre les agriculteurs et les conchyliculteurs a démarré sur le territoire, puis s'est progressivement largement étendu. Pour développer et asseoir cette dynamique de concertation, le bassin versant de la ria d'Etel a répondu, en 2005, à l'appel à projets de « gestion intégrée des zones côtières » lancé par la DATAR et le Secrétariat Général à la Mer, pour lequel il a été retenu lauréat.

Les enjeux mis en avant dans le cadre des actions de la GIZC :

- Le partage des ressources et de l'espace en ria d'Etel
- La pérennisation des activités récréatives et professionnelles liées à la ria
- La préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité et des milieux naturels

Une démarche qui s'appuie sur la concertation

A chaque étape de l'élaboration des projets, il y a la volonté d'associer pleinement les acteurs du littoral, principalement les usagers et gestionnaires du plan d'eau de la ria d'Etel : associations (randonnées, environnement, pêche de loisir, chasse, canoë-kayak, plaisanciers,...), organismes professionnels (conchyliculteurs, pêcheurs, agriculteurs...), partenaires techniques et administratifs (DDE, IFREMER, Affaires Maritimes, DDAF, AELB,...), collectivités locales (Syndicat mixte, Pays, Communautés de communes,...), etc.

Les actions du Syndicat mixte contribuent pleinement à la gestion intégrée du territoire

- Un historique de concertation sur le bassin versant de la ria d'Etel

D'une superficie de 360km², le bassin versant s'étend sur 17 communes. Dix principaux cours d'eau alimentent la ria d'Etel en eau douce. La ria est une mer intérieure qui se remplit et se vide à chaque marée. Sa surface atteint 22km² à marée haute et s'étire sur quelques 122km de côte. Dix communes, riches d'environ 25 000 habitants, sont riveraines de la ria. C'est un bassin qui regroupe une multitude d'activités : conchyliculture, agriculture, pêche de loisir et professionnelle, industrie agro-alimentaire, tourisme, commerce et artisanat...

Les 3 axes de travail, déterminés dès 1996 au niveau du bassin versant, sont : la préservation de la qualité d'eau et des milieux aquatiques ; la confortation des activités économiques primaires ; le dialogue et la communication.

Un peu d'histoire :

En 1995-96, alors que des sujets de tension entre les agriculteurs et conchyliculteurs du bassin versant auraient pu engendrer une situation conflictuelle, les deux professions se sont rapprochées. Accompagnées par la Section régionale conchylicole et la Chambre d'agriculture, elles ont entamé un dialogue, qui a engendré la création d'un comité professionnel agricole et conchylicole sur le bassin versant de la ria, toujours actif en 2009.

➔ L'objectif : apprendre à mieux se connaître et se comprendre pour mettre en œuvre des démarches communes

Un travail en commun des deux professions a alors permis de lancer une première démarche agricole d'incitation à la mise en place de bandes enherbées en bordure de ria (fonds FGER), puis d'élaborer un projet de Contrat Territorial d'Exploitation collectif (CTE) agricole /

conchylicole début 2002. Le projet de CTE est abandonné en août 2002 du fait de l'arrêt du dispositif au niveau national.

Depuis, la démarche est partagée par l'ensemble des acteurs locaux (collectivités locales, structures professionnelles, associations d'usagers et de défense de l'environnement, administrations, etc.) et soutenue par le Conseil Général du Morbihan, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional de Bretagne. Elle s'est traduite par la mise en œuvre d'un diagnostic participatif territorial en 2002-2003, qui a permis de construire les bases du programme de bassin versant lancé depuis 2005.

- Des actions en faveur de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Le contrat de bassin, signé en 2005, consiste en un panel de démarches, visant principalement à : lutter contre les risques de pollution de l'eau, améliorer la connaissance des milieux pour mieux les gérer, sensibiliser et communiquer, entretenir un dialogue permanent avec les acteurs locaux, aider à pérenniser les activités primaires, etc.

Les acteurs locaux sont intégrés autant que possible dans les processus de proposition et décision.

- Des actions en faveur de la biodiversité et de la valorisation du patrimoine naturel

Le site Natura 2000 « rivière d'Etel » couvre l'ensemble du plan d'eau de la ria d'Etel ainsi que les espaces terrestres remarquables. Le document d'objectifs en cours d'élaboration s'attache à mettre en évidence la richesse des milieux naturels, terrestres et marins, de la ria, pour mieux les protéger et les valoriser.

- La mise en place d'un système d'information géographique (SIG), un outil pour une gestion durable du territoire

Devenu essentiel dans tous les projets de gestion et d'aménagement de l'espace, il permet de collecter et d'organiser toutes les informations nécessaires aux études et à la prise de décision. Cet outil est particulièrement pertinent dans le cadre de la gestion intégrée des zones côtières.

- Une gestion concertée du plan d'eau de la ria d'Etel (domaine public maritime - DPM - et alentours)

La ria d'Etel est un espace restreint, confronté à de multiples pressions. Le syndicat mixte de la ria d'Etel a donc décidé d'orienter la démarche Gizec vers des actions en faveur d'une gestion durable du plan d'eau :

- ✓ Recensement des activités et des usages en ria ; concertation avec les usagers et analyse de leurs attentes vis-à-vis du territoire
- ✓ Assistance aux communes concernées par la réorganisation et l'aménagement des zones de mouillages, en concertation avec les principaux partenaires (DDE maritime, Affaires Maritimes, plaisanciers, ostréiculteurs, etc.)
- ✓ Balisage temporaire du bord du chenal de la ria d'Etel avec des bambous qui répond à un enjeu de conflit d'usage et de partage de l'espace
- ✓ Accompagnement et sensibilisation des ostréiculteurs sur les bonnes pratiques environnementales, avec notamment la mise en place de l'identifiant Cohérence pour une ostréiculture durable et solidaire

- Information et sensibilisation aux enjeux du développement durable

- ✓ Des soirées d'échanges et de débat autour de différents sujets avec des professionnels dans un cadre convivial en partenariat avec l'association « les Petits débrouillards de Bretagne ». Organisation de 5 cafés des sciences entre 2006 et 2008 et de conférences thématiques.
- ✓ Un Guide de bonnes pratiques composé de 8 fiches (la ria d'Etel, apprenons à respecter et à partager la ria d'Etel, la navigation, la plongée, la pêche, la randonnée, la chasse maritime, informations pratiques) réalisé avec 20 structures locales en 2008. Les objectifs sont de : préserver la biodiversité et la qualité des milieux naturels ; permettre la pérennisation des activités

- récréatives et professionnelles sur la ria d'Etel ; donner des clés à tous les usagers pour agir et éviter les conflits d'usage
- ✓ Un outil pédagogique, créé en 2009 : le Permis du bassin versant de la ria d'Etel. Il vise à permettre aux enfants du territoire de mieux le connaître et de réfléchir de manière ludique aux conséquences de leurs actes sur le milieu aquatique et l'environnement, et de présenter les acteurs du territoire et valoriser les actions locales. C'est une mallette pédagogique destinée aux CE2/CM1/CM2 construite autour de 3 thèmes : 1/ Le territoire de la ria d'Etel : histoire et géographie ; 2/ La ria d'Etel : biodiversité et qualité de l'eau ; 3/ Comment agir pour le développement durable de la ria d'Etel ?
- ✓ Une lettre de bassin, Echo Ria, qui est distribuée à l'ensemble des habitants des 17 communes (2 fois/an). Cette lettre a pour objectif de rendre compte des actions menées sur le bassin versant et de sensibiliser le grand public sur des sujets relatifs à la préservation de la qualité de l'eau et des milieux naturels
- ✓ Une plaquette « huître de la ria », créée en 2007, promeut l'huître de la ria d'Etel : présentation de l'huître, historique de la conchyliculture en ria, idée recette, etc. Elle constitue un support de communication pour les ostréiculteurs (marché, manifestation, etc.) comme pour les collectivités

Nouvelles actions GIZC envisagées prochainement par le Syndicat mixte de la ria d'Etel :

- Améliorer la gestion des risques environnementaux en zone côtière et réduire ainsi les pollutions sur le littoral, via la mise en place d'un plan de prévention « hydrocarbure »
- Renforcer le travail en réseau sur le territoire autour des actions de la Gizc et inscrire les activités maritimes et côtières dans une logique de développement durable, en poursuivant les actions déjà engagées autour du mouillage, balisage et carénage
- Favoriser la pérennité de l'activité conchylicole en soutenant la mise en place d'une huître durable et solidaire et en accompagnant les ostréiculteurs vers de bonnes pratiques environnementales
- Contribuer à éviter la dégradation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, en travaillant auprès des communes sur la thématique « eau et urbanisme »
- Améliorer la connaissance de la biodiversité marine et suivre les tendances d'évolution des herbiers de zostères grâce à la mise en place de partenariats avec des plongeurs
- Reconquérir des milieux naturels à forte valeur patrimoniale par la gestion d'espèces végétales invasives

Pour la bonne conduite des actions, le travail de communication et de sensibilisation sera poursuivi et fait partie intégrante de chacun des axes de travail du Syndicat mixte de la ria d'Etel.

Les attentes du Syndicat mixte vis-à-vis de la signature de la charte :

Le Syndicat mixte de la ria d'Etel est membre du réseau Gizc créé par le conseil régional de Bretagne. La signature de la Charte des espaces côtiers bretons marque la volonté du Syndicat de poursuivre ses démarches participatives sur le littoral afin d'œuvrer collectivement à un bassin versant littoral préservé et vivant. Le Syndicat projette en cette Charte une émulation parmi les signataires et un appui pour conforter les méthodes de travail utilisées par le Syndicat pour une gestion intégrée de l'espace côtier et pour la mise en œuvre des démarches menées sur le territoire.